

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire

			2023-2024
Commune	: CHARLIEU	 	

Ecole: ...PUBLIQUE.....

Procès verbal du conseil d'école exceptionnel du : 12 /02 / 2024

Décret n°90-788 du 6 septembre 1990

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE ROANNE-EST

PARTICIPANTS		
Présents	Excusés	Absents
L'équipe enseignante	Mme Mestre, IEN	
Mme Urbain, adjointe aux affaires scolaires	Mr Berthelier, maire	
Les représentants des parents élus	Mmes Brébant, Mauro, Laurendon	
Mme Moulin-Parrot, DDEN	(parents élues)	
	Mmes Carret et Meyer	
	(enseignantes)	

Ordre du jour :

A DELCIDANEE

* Organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours

*Carte scolaire

Relevé de conclusions

1- Organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours

L'ensemble des présents vote la reconduction de la semaine à 4 jours selon les horaires suivants :

Lundi: 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

Mardi: 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

Jeudi: 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

vendredi: 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

2- Carte scolaire

Mr Jullien informe les participants qu'une mesure de fermeture de classe a été décidée. Mr Jullien annonce les effectifs aujourd'hui (189 élèves) et ses prévisions à la prochaine rentrée (182). Tous les participants s'inquiètent de la qualité d'enseignement suite à cette décision, notamment par rapport à des priorités ministérielles :

*inclusion des élèves d'Ulis rendue plus difficile

*allégement des classes de cycle 2 qui est en place cette année, qui le sera moins dans le futur.

Les parents élus ont rédigé un courrier à destination des inspecteurs de circonscription et d'académie (en pièce jointe).

Mr Berthelier, maire de Charlieu, a également écrit à Mme Mestre (inspectrice de circonscription) et s'est mis à sa disposition pour un échange, afin de lui signaler son inquiétude.

3- Nom de l'école

Mme Urbain informe le conseil que le nom de l'école a été voté par le conseil municipal des enfants, parmi plusieurs propositions. Il s'agit de « Blanche Rouillier ». Plus d'informations seront données lors du prochain conseil d'école, le 12 mars

Le conseil se termine à 18h45.

Secrétaire de séance : Madame Giraud, parent élue.